

**S'en servir au quotidien.** Aujourd'hui, le répertoire est un moyen au service des structures avec des usages potentiels variés. On peut ainsi, à partir de cet outil, rédiger une fiche de poste, élaborer un parcours de formation pour un nouveau collaborateur, repérer les savoirs qui risquent d'être perdus avec le départ d'un collaborateur de longue date ou encore (mais la liste n'est pas exhaustive) monter une formation.

Le répertoire est également un formidable outil de compréhension du marché du travail pour les collaborateurs des structures. Ainsi, par exemple, puisqu'il permet d'identifier précisément les compétences généralement associées à un métier, il peut constituer une aide à la préparation de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Ce peut être également une aide à l'orientation personnelle.

**Vers un mode partagé.** Un pas de plus sera prochainement franchi avec l'élaboration du dictionnaire des compétences. Il répondra au besoin de se renseigner sur les compétences nécessaires à l'occupation d'une fonction et, également, sur les moyens de développer celles-ci et sur les ressources mobilisables pour ce faire.

Dans un premier temps, cet outil devrait être utilisé par l'Aten pour élaborer et préparer des formations adéquates. Il devrait par la suite, être rapidement accessible à tous et même, à terme, évoluer vers un mode partagé du type *Wikipédia*.

Les perspectives pour le développement et le partage des compétences sont largement ouvertes. ■

ISABELLE RAMBAUD-CARRASSUS - ADVISEA CONSEIL

>>> Mèl: [isabelle.rambaud@advisea.fr](mailto:isabelle.rambaud@advisea.fr)



## Un outil de management, une aide au recrutement



**En quoi le répertoire des métiers peut-il faciliter le travail des structures gestionnaires? Peut-on imaginer, par exemple, que ce support serve de trame de discussion lors d'un entretien de recrutement?**

L'utilisation la plus directe du répertoire consiste à prendre appui sur le référentiel pour l'élaboration des fiches de postes. Cela permet en particulier de caractériser les activités et les compétences associées.

C'est très utile par exemple pour lancer un recrutement et affiner le profil de poste.

La parole à  
**Michel Sommier**

**DIRECTEUR  
DU PARC NATIONAL  
DES ÉCRINS.  
RÉFÉRENT RESSOURCES  
HUMAINES AU SEIN  
DU COLLÈGE  
DES DIRECTEURS  
DE PARCS  
NATIONAUX**

Nous pouvons également nous en servir comme une grille d'analyse pour comparer le parcours personnel du candidat au profil attendu. Bien sûr, la lecture du répertoire ne permet pas de décrire directement une situation de travail réelle, mais c'est un outil utile. En effet, il est rare qu'un poste de travail relève d'un seul « métier »; dans les faits, les divers postes empruntent souvent à plusieurs fiches métiers. Il faut donc rechercher les correspondances, faire des compromis. Mais le gain de temps est réel.

Par ailleurs, pour une structure tel que le nouvel outil « parcs nationaux de France (PNF) », le répertoire des métiers permet de mettre en perspective nos pratiques entre parcs, mais plus largement aussi avec celles des structures « cousines » d'autres types d'espaces protégés.

Une autre grande avancée de ce référentiel est de permettre la comparaison. Du même coup, nous pouvons nous en saisir pour nourrir notre réflexion sur nos propres métiers, en se servant des expériences des autres. Ainsi, par exemple, les directeurs de parcs nationaux, avec l'appui de PNF, ont engagé un travail d'identification de l'impact du nouveau cadre réglementaire sur l'évolution des métiers dans les parcs nationaux. Le répertoire sera une base de cette réflexion.

**Pour l'avenir, voyez-vous d'autres usages à ce répertoire commun?**

Même si l'obstacle constitué par les différences de statuts est réel, une des pistes les plus prometteuses – qui d'ailleurs correspond à un enjeu stratégique pour les espaces naturels – consiste à utiliser le répertoire pour promouvoir la transversalité et travailler sur les mobilités professionnelles.

Concrètement cela veut dire que, ayant identifié des correspondances, il va nous être possible de favoriser le travail en réseau et le développement de contacts sur certains métiers. Cela va également nous permettre de favoriser le développement de formations métiers et améliorer l'accès à la formation. ■

>>> Mèl: [michel.sommier@espaces-naturels.fr](mailto:michel.sommier@espaces-naturels.fr)